

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°64/2023

Objet :

**Demande de
subvention Région/
Création d'un Club
House**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

15/06/23



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 12 juin, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 07 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE.

Absents excusés : Daisy LAINE, Laury FLIPPE, Angélique BARBIER.

Procurations :

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Angélique BARBIER donne procuration à Catherine GERARD

Secrétaire : Sylvie COUSIN

La séance ouverte Madame BARBIER rappelle au Conseil Municipal qu'il a été souhaité de réaliser le projet de Création d'un Club House au stade de Bucquoy.

Les travaux sont estimés à 380 038,30€ HT.

Enfin, Madame le Maire propose d'assurer le financement de cette opération par les fonds propres, un emprunt, l'aide financière sollicitée auprès de la Région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter auprès de Monsieur le Président de la Région une subvention
- D'assurer le financement de cette opération par les fonds propres, un emprunt et l'aide financière sollicitée
- De charger Madame le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDBITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

